

## **PROCÈS-VERBAL**

### **SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2014**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue le mardi 2 septembre 2014, à 20 h 00, à la salle du conseil au 111, rue Hôtel-de-Ville.

Sont présents : mesdames les conseillères Lynda Poulin, Denise Roy et Marjolaine Deblois, ainsi que

messieurs les conseillers Mario Boily, Alain St-Hilaire et Patrice Giguère.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Labbé.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Dominique Giguère, est également présente.

### **ORDRE DU JOUR SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2014**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal d'août 2014.
3. Adoption des comptes.
4. Avis de motion Règlement 323-2014 : fermeture des chemins publics.
5. Réclamation Mme Noëlline Poulin (chute trottoir, remplacement lunette).
6. Demande France Rouillard (analyse d'eau).
7. Résolution désignant les représentants et déterminant leurs pouvoirs (Desjardins).
8. Résolution autorisation signature contrat vente lot 4 889 290.
9. Résolution disponibilité immédiate du financement municipal (subvention Initiative Investissement Local).
10. Résolution signataire autorisé permis construction.
11. Résolution poste Canada.
12. MTQ travaux rue Langevin.
13. MTQ rang 6 Est.
14. MTQ débroussaillage.
15. Résultat appel d'offre 2014-04 : Équipement à neige.
16. Mandat Jocelyn Benoît.
17. Renouvellement services professionnels avec un avocat « Service de première ligne ».
18. Collecte de feuilles.
19. Travaux rue Commerciale.
20. Colloque de zone.
21. Formation Règlement d'emprunt.
22. Commandites (Soirée des sommets, Vision femmes, Claude Nadeau, le Sillon et club Ski Beauce, Maison Catherine de Longpré, Club optimiste).
23. Rapport mensuel intervention.
24. Ponceau et roche rang 8 Ouest
25. Période de questions.
26. Divers :
  - Lecture de la correspondance.
  - Rapport des organismes.
  - Carte de crédit.
  - Dossier UV.
  - Programme de compensation pour la collecte sélective municipale.
  - Escouade canine.
  - Date de la pré séance.
27. Levée de l'assemblée.

**01. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Résolution 01-02-09-2014**

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que l'ordre du jour de cette séance soit adopté.

**02. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'AOÛT 2014**

**Résolution numéro 02-02-09-2014**

Il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que le procès-verbal d'août soit adopté tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère.

**03. ADOPTION DES COMPTES**

**Résolution 03-02-09-2014**

Il est proposé par Denise Roy et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère, soit autorisée à payer la liste des comptes au 2 septembre 2014 au montant de 161 294,64\$.

**04. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 323-2014 : FERMETURE DES CHEMINS PUBLICS**

**Résolution 04-02-09-2014**

Le conseiller Alain St-Hilaire donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil un règlement concernant la fermeture des anciens chemins publics dans la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne.

**05. RÉCLAMATION MME NOËLLINE POULIN (CHUTE TROTTOIR, REMPLACEMENT LUNETTE)**

**Résolution 05-02-09-2014**

Il est proposé et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de refuser la demande de Mme Poulin, soit de lui rembourser le coût du remplacement des verres de ses lunettes suite à une chute sur le trottoir.

**06. DEMANDE FRANCE ROUILLARD (ANALYSE D'EAU)**

**Résolution 06-02-09-2014**

Attendu que Mme France Rouillard possède un chalet dans le rang 6 Est ayant un puits de surface comme moyen d'approvisionnement en eau;

Attendu qu'il y a de l'épandage près de son puits et qu'elle doit faire analyser son eau deux fois par année;

Attendu que Mme demande que la municipalité paye la première analyse;

Pour ces motifs, il est proposé et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de refuser la demande de Mme Rouillard.

**07. RÉOLUTION DÉSIGNANT LES REPRÉSENTANTS ET DÉTERMINANT LEUR POUVOIRS (DESJARDINS)**

**Résolution 07-02-09-2014**

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que le maire et la Directrice générale Secrétaire-trésorière soient les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la

municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- Demander l'ouverture par la caisse de tout compte utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;
- Signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité.

La Directrice générale Secrétaire-trésorière exercera seule les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Faire tout dépôt, y compris de dépôt de tout effet négociable;
- Concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité.

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés sous la signature de deux d'entre eux. En l'absence de la Directrice générale Secrétaire-trésorière, l'adjointe administrative aura les mêmes pouvoirs que celle-ci. En l'absence du maire, la maire suppléante signera conjointement avec la Directrice générale Secrétaire-trésorière.

Si l'un des représentants adopte l'usage d'un timbre de signature, la municipalité reconnaît toute signature ainsi faite comme constituant une signature suffisante et sera liée par celle-ci tout comme si elle avait été écrite, soit par ce représentant, soit avec son autorisation, peu importe qu'elle ait été effectuée sans autorisation ou de tout autre manière.

Les pouvoirs mentionnés dans la résolution énoncée précédemment sont en sus de ceux que les représentants pourraient autrement détenir.

Cette résolution demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été reçu à la caisse.

## **08. RÉOLUTION AUTORISANT SIGNATURE CONTRAT VENTE LOT 4 889 290**

### **Résolution 08-02-09-2014**

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil que monsieur André Labbé, maire, et madame Dominique Giguère, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Corporation municipale tous les documents nécessaires à la vente du lot 4 889 290 à M. Pier-Olivier Drouin et Mme Karine Laplante au prix de 5 000,00\$

## **09. RÉOLUTION DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE DU FINANCEMENT MUNICIPAL (SUBVENTION INITIATIVE INVESTISSEMENT LOCAL)**

### **Résolution 09-02-09-2014**

Attendu qu'une demande a été faite par la municipalité à Développement économique Canada dans le cadre du programme Initiative Investissement Local;

Attendu que ce programme sert à la restauration des salles communautaires;

Attendu que la municipalité a présenté un projet de 81 200,00\$ pour le :

- Remplacement du revêtement extérieur;
- Changement de certains thermos de fenêtres brisés;
- Remplacement des portes extérieures;
- Installation d'un système d'air climatisé.

Pour ces motifs, il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de déposer les documents additionnels demandés par Développement économique Canada et confirmer la disponibilité immédiate du financement municipal pour réaliser le projet.

#### **10. RÉOLUTION SIGNATAIRE AUTORISÉ PERMIS CONSTRUCTION Résolution 10-02-09-2014**

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'autoriser Gilles Poulin, Dominique Giguère et Mélissa Chrétien à signer les permis de construction et de rénovations pour la Municipalité.

#### **11. RÉOLUTION POSTE CANADA Résolution 11-02-09-2014**

Attendu que les réductions d'heures au service à la clientèle de Poste Canada nuisent à l'accès des services dispensés par le bureau de poste pour nos citoyens;

Pour ces motifs, il est proposé par Denise Roy et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de demander à Poste Canada de maintenir les heures d'ouverture du service à la clientèle tel quelles puisque des réductions aurait comme impact un service inadéquat pour les citoyens de la Municipalité.

#### **12. MTQ TRAVAUX RUE LANGEVIN Résolution 12-02-09-2014**

Attendu que des demandes ont été envoyées en mai et en juillet dernier au MTQ pour exprimer le mécontentement des travaux réalisés à l'été 2013 sur la rue Langevin;

Attendu que le MTQ a transmis à la Municipalité des lettres réponses expliquant que ces travaux sont conformes et qu'aucune correction ne sera apportée;

Attendu que le conseil municipal trouve ses travaux toujours inacceptables;

Attendu qu'en plus des problèmes d'eau relevés, les puisards situés le long des trottoirs au 322, 330 et 332 rue Langevin sont trop enfoncés dans la chaussée et mettent la sécurité des usages en danger;

En conséquence, il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de demander au MTQ de procéder aux correctifs nécessaires pour réparer les puisards cités plus haut.

#### **13. MTQ RANG 6 EST Résolution 13-02-09-2014**

Attendu que la réfection de la Route 276, à partir de l'intersection de la Route 275 vers Lac-Etchemin, a déjà été considéré comme prioritaire par le ministère des Transports du Québec;

Attendu que des travaux d'élargissement et d'abaissement de la côte pour des raisons de sécurité, était une priorité pour le ministère des Transports du Québec;

Attendu que le ministère des Transports du Québec a terminé les travaux de relocalisation de la Route 276 via le rang Six Ouest;

Attendu que cette modification du tracé de la Route 276 apportera un flux de circulation accru;

Attendu que dans ce secteur le niveau de danger pour les autobus scolaires, la circulation locale, provinciale et piétonnière est très élevé;

Pour ces motifs, il est proposé et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal de la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne de demander au ministère des Transports du Québec de reconsidérer l'importance de ces travaux et des intégrer à la programmation future.

#### **14. MTQ DÉBROUSSAILLAGE**

##### **Résolution 14-02-09-2014**

Attendu que du débroussaillage a été effectué en août dernier sur la route 276, secteur de Lac-Etchemin,

Attendu qu'une demande verbale a été adressée au centre de service de Beauceville pour que ces mêmes travaux soient effectués sur la même route 276 sur le territoire de St-Odilon;

Attendu que cette route rétrécie à cause de la végétation et des arbustes sur le territoire de St-Odilon;

Pour ces motifs, il est proposé par Denise Roy et résolu à l'unanimité des membres de demander au Ministère du Transport de poursuivre le débroussaillage de la route 276.

#### **15. RÉSULTAT APPEL D'OFFRE 2014-04 : ÉQUIPEMENT À NEIGE**

##### **Résolution 15-02-09-2014**

Attendu qu'un appel d'offre pour le remplacement de l'équipement à neige du camion Sterling 202;

Attendu que les résultats sont les suivants :

<b>Description</b>	<b>Simard Suspension</b>	<b>Everest</b>
Prix avant taxes	69 393.84 \$	74 575.20 \$

En conséquence, il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'accorder le contrat à Simard Suspension au montant prix de 69 393,84\$ avant taxes.

#### **16. MANDAT JOCELYN BENOIT**

##### **Résolution 16-02-09-2014**

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'engager M. Jocelyn Benoît, consultant en ressources humaines pour un projet d'amélioration de l'efficacité au travail par la responsabilisation des employés, gestionnaires et élus.

#### **17. RENOUELEMENT SERVICES PROFESSIONNELS AVEC UN AVOCAT « SERVICE PREMIÈRE LIGNE »**

##### **Résolution 17-02-09-2014**

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de renouveler le contrat avec Lavery au montant de 700, 00 \$ (SEPT CENTS DOLLARS) par année pour l'abonnement à un service de première ligne donnant droit à :

- un accès téléphonique illimité pour répondre à toute question reliée à l'administration de la municipalité sans limites quant au type de question soumise, dans la mesure où la réponse n'exige aucune recherche législative, jurisprudentielle, doctrinale ou autre;

- vérification légale des projets de procès-verbaux des réunions du conseil avant leur adoption finale par le conseil et formulation de commentaires téléphoniques au directeur général, pour leur bonification au besoin, ce qui n'inclut cependant pas l'analyse du règlement ou de tout document connexe de la municipalité.

## **18. COLLECTE DE FEUILLES**

### **Résolution 18-02-09-2014**

Il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de louer un conteneur pour la collecte des feuilles mortes comme l'an dernier aux tarifs suivants :

- 100,00\$/mois pour la location des conteneurs de 40 verges cubes;
- 105\$/heure pour le transport des conteneurs;
- 150\$/conteneur pour le traitement des feuilles.

## **19. TRAVAUX RUE COMMERCIALE**

### **Résolution 19-02-09-2014**

Il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de débiter le prolongement de la rue Commerciale et de préparer un nouveau terrain, soit le #11.

## **20. COLLOQUE DE ZONE**

### **Résolution 20-02-09-2014**

Il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'autoriser Dominique Giguère à participer au colloque de zone le 10 et 11 septembre prochain à St-Georges au coût de 130,00\$ + taxes. Ce prix ne comprend pas l'activité du mercredi soir.

## **21. FORMATION RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

### **Résolution 21-02-09-2014**

Il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'autoriser Dominique Giguère à assister à la formation sur les règlements d'emprunt à Lac-Etchemin le 16 septembre prochain au coût de 278,00\$ + taxes.

## **22. COMMANDITES (SOIRÉE DES SOMMETS, VISION FEMMES, CLAUDE NADEAU, LE SILLON ET CLUB SKI BEAUCE, MAISON CATHERINE DE LONGPRÉ, CLUB OPTIMISTE)**

### **Résolution 22-02-09-2014**

Attendu que le CLD Robert-Cliche tiendra sa 16<sup>e</sup> édition de la Soirée des sommets le 22 octobre prochain à l'Hôtel National de Tring-Jonction;

Attendu que le renouvellement de notre statut de membre à Vision Femmes est à échéance;

Attendu que Claude Nadeau tiendra sa 2<sup>e</sup> édition de gala de boxe le 6 juin prochain;

Attendu que Le Sillon et le Club Ski Beauce organise une soirée Rire et Soutenir le 25 septembre prochain;

Attendu que la Maison Catherine de Longpré tient sa campagne de financement 2014;

Attendu qu'un congrès Optimiste aura lieu les 5, 6 et 7 septembre prochain à St-Odilon;

Pour ces motifs, il est proposé par Denise Roy et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil :

D'accorder une commandite de 100,00\$ pour la Soirée des sommets;

De renouvellement au coût de 20,00\$ notre statut de membre auprès de l'Agence.

D'allouer une commandite de 2000,00\$ pour le festival récréatif de l'OTJ;

D'attribuer 100,00\$ à Claude Nadeau comme commandite pour son Gala de boxe;

De refuser la demande du Sillon et du Club Ski Beauce;

D'octroyer 100,00\$ en commandite pour la Maison Catherine de Longpré;

De payer le vin pour le souper du samedi soir dans le cadre du congrès des optimistes.

### **23. RAPPORTS INTERVENTION INCENDIE**

#### **Résolution 23-02-09-2014**

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'accepter le rapport mensuel de juillet du service incendie tel que présenté par le directeur incendie, Robert Ruel.

### **24. PONCEAUX ET ROCHE RANG 8 OUEST**

#### **Résolution 23-02-09-2014**

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'ajouter à la programmation des travaux réparer les ponceaux situé près de chez André Fecteau, Richard Labbé et la borne fontaine sèche (Beauceville/St-Odilon) et d'extraire la roche sortant dans le pavage près de la propriété à Marcel Maheux.

### **25. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un contribuable fait part d'une lumière défectueuse.

### **26. DIVERS**

- La directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance.
- Les conseillers concernés font un rapport des organismes : l'O.T.J., le H.L.M. et le Centre Curé Laroche.
- **Résolution 26A-02-09-2014**

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil d'autoriser la directrice générale à effectuer une demande pour une carte de crédit au nom de la Municipalité.

- **Résolution 26B-02-09-2014**

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres de ce conseil de demander à la MRC Robert-Cliche de modifier sa réglementation de façon à ce que l'installation de la technologie UV au niveau des fosses septiques soit autorisée sur le territoire de la municipalité.

- La directrice générale informe le conseil :
  - des recommandations de la MRC concernant le programme de compensation pour la collecte sélective;
  - sur l'escouade canine. Des précisions seront apportées au prochain conseil;
  - que l'adjointe administrative participera à la prochaine table de concertation des aînés de Robert-Cliche.
  - de la liste des travaux à terminer du côté de la voirie.
  
- La date de la prochaine préséance sera le mardi 30 septembre prochain à 19h.

## **27. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **Résolution 27-02-09-2014**

Il est proposé par Lynda Poulin que la séance soit levée à 21h50.

Je, André Labbé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

**André Labbé,**  
**Maire.**

---

**Dominique Giguère,**  
**Directrice générale,**  
**Secrétaire-trésorière.**